
EDF R&D

# image001 Comité d'Établissement

# *13/02/2014Clamart*

**🖎 Absence de Mr Bernard Salha**

INFO : En l’absence du Directeur de la Recherche
Mr Bernard Salha, c’est Mr West qui le remplace.

**🖎 Enquête de satisfaction à STEP**

INFO : Nous apprenons en séance, qu’une enquête de satisfaction nominative sur les personnels Antennes de gestion a été envoyée par mail aux agents de ce département.

Il n’y a pas eu d’information du CE, ni du CHS-CT…La CGT veut alerter contre le danger d’une telle enquête nominative car les résultats peuvent être utilisés contre les personnels, et il existe un risque de délation.

**🖎 Rappel de la demande CGT au CE de janvier**

*Le processus de consultation du CE a été occulté concernant la restauration à Saclay. Nous demandons pourquoi le cahier des charges envoyé en copie à la CCAS il y a plusieurs mois n’est toujours pas présenté au CE. La Direction souhaite une restauration commune R&D plus Campus EDF. Nous souhaitons une présentation + un vote et que tout soit écrit.*

**🖎 Présentation du restaurant de Saclay**

Après cette présentation faite par Mr Chabard pour la direction, la délégation CGT demande une interruption de séance et en concertation avec les délégations syndicales CFDT, CFE-CGC et SUD, le vœu intersyndical suivant est présenté :

«Les élus constatent que la présentation faite par la Direction ne répond pas à la demande initiale faite d’expliciter le processus de consultation.

Ils regrettent le manque d’information sur ce dossier, et souhaitent une consultation régulière du CE sur ce point.

Ils constatent que l’appel d’offre exclut de fait la CCAS. Ils rappellent leur attachement à un tarif social et hiérarchisé de la restauration, y compris pour les prestataires, ainsi qu’à des conditions de travail et de rémunération satisfaisantes pour les salariés de la restauration.»

**Quelques éléments pour la compréhension :**

La règle veut qu’à chaque création de nouveau restaurant, la Direction doive s’adresser en premier à la CCAS. La CCAS n’a pas le droit de répondre à un appel d’offre, car la CCAS n’est pas une entreprise

En souhaitant un prestataire unique pour la restauration R&D et Campus EDF, il est manifeste que la Direction souhaite écarter la CCAS et confier la restauration à un opérateur privé, or nous apprenons qu’il y aura 2 restaurants différents !!!

*La Délégation CGT est en désaccord avec la demande de la Direction d’avoir un prestataire unique pour les deux sites (R&D et Campus EDF) qui exclut de fait la CCAS car celle-ci ne peut pas servir des repas le soir (la CCAS le fait uniquement dans le cadre des séjours vacances mais, dans ce cas, il s’agit de services d’hôtellerie et non de restauration d’entreprise).*

**🖎 Devenir du personnel de restauration du site de Clamart**

La DSP souhaite maintenir ses activités à proximité du site de Clamart mais n’a pas précisé ses intentions. Rien n'a été encore dit au personnel de la restauration !

**🖎 Questions de la délégation CGT**

Mr Chabard nous informe qu’un recensement des besoins et des attentes a été réalisé ce qui implique qu’il existe un cdc (cahier des charges) et que Mr Chabard pourrait le présenter…

**🖎 Annonces de la Direction**

**La Direction :**

Mr Chabard concède qu’il existera une commission des usagers mais, qu’il est prématuré d’argüer sur sa composition.

**Commentaire CGT :**

*La CLU (Commission Locale des Usagers) est composée d’usagers proposés par les OS, la Direction est invitée => elle ne prend pas part aux votes.*

**La Direction :**

C’est la Direction de l’Immobilier avec la Direction des Achats qui prépare l’appel d’offre (Nous n'avons pas eu le détail des exigences développement durable qu'il faudrait appliquer et des contrôles associés).

Il faut que le prestataire soit connu à l’automne 2014.

Mr Chabard parle de caisses très rapides, d’uniformisation du badge d’accès au site, son objectif étant d’aller vers un badge unique accès/restauration, mais il faudra un autre badge CCAS pour déjeuner sur les autres sites R&D !

Annonce faite qu’EDF ne subventionnera pas les prestataires, qu’il adaptera la part employeur pour que suivant d’où on vient et ce que l’on paie ailleurs, le reste à charge soit le même. Pour la brasserie, il n’existera qu’une tarification unique.

Les agents des Renardières et de Chatou auront un badge Saclay mais les autres agents IEG seront des invités.

Au mépris de la loi sur le droit de grève, la Direction exigerait que le prestataire remplace les grévistes !

**Commentaire CGT :**

*Mr Chabard met toujours en avant la mutualisation et la synergie pour écarter de fait la CCAS de la restauration.*

*Nous n’acceptons pas cet argument, c’est trop facile de mettre en avant ce prétexte pour effacer la CCAS et gommer l’attachement du personnel au tarif socialisé et hiérarchisé ainsi qu'aux valeurs solidaires de la CCAS.*

*Notre sentiment général est que sur ce dossier restauration la Direction adopte une attitude déplorable, Nous souhaitons que le restaurant d’entreprise reste CCAS sur le site de Saclay !*

**🖎 Accord Qualité de Vie au Travail**

Les organisations syndicales signataires de l’accord de novembre 2010 avaient demandé qu’il y ait un suivi de l’accord, le constat est que les mesures prises ne sont pas en relation. La CGT n’est pas signataire de l’accord national car il y a ambigüité avec la place des C.H.S.C.T.

Les recommandations issues des 3 expertises diligentées, 2 par le CE et une par le C.H.S.C.T de Clamart n’ont pas été reprises par la Direction.

Suite à l’expertise du CE, il y a eu des critiques sur le fonctionnement matriciel, et sur la contractualisation qui n'est pas adaptée à un travail de R&D. La délégation CGT souligne aussi le manque de représentation de certaines catégories de personnels (cadre techniques et technicien notamment).

Un exemple cité par SUD est celui de ré orientations de projets qui causent des « débarquements » de chefs de projet sans prise en compte de leur avis technique et de recours possible. Il n’y a pas de débats alors que cela devrait être réfléchi et cela est donc mal vécu.

Lors du CE de janvier, la CGT a pointé une nouvelle orientation inquiétante de la R&D :

une hiérarchie est de plus en plus autoritaire, des projets de plus en plus tournés vers l’opérationnel, les exigences informatiques de plus en plus contraignantes et des relations RH qui se « normalisent » (terme qui veut dire que les relations hiérarchiques se tendent pour ressembler à ce qui se passe dans d’autres directions comme ErDF : il n’y a plus de spécificité R&D avec des relations moins autoritaires).Mme Belorgey rappelle que le GMD (Groupe Multi Disciplinaire - OS, C.H.S.C.T., Managers, Chef de projet, Filière Ressources Humaines, Médecin / Infirmière / Assistante Sociale, Préventeur, Assistante et Chargée de Communication) est l’outil de travail du plan d’action QVT.

**🖎 Questions diverses**

Lors de changement du contrat serrurerie/Menuiserie à Clamart, les délais d’intervention se sont allongés => avant changement du contrat, 1 semaine d’attente, après 2 ans ! La CGT se demande où se trouve le bénéfice de l’opération pour les agents. La CGT demande à nouveau quelles sont les suites données par EDF R&D concernant les 19 salariés du Vert Bois (vendu par EDF R&D) ?

🡺 Prochain CE, le mardi 25/03/2014 aux Renardières